



Enquête VSS Mines Paris – PSL

Synthèse édition 2023-2024

01



DÉMARCHE

UNE INITIATIVE ÉTUDIANTE

L'association FéMINistes, accompagnée de la direction de l'enseignement de Mines Paris – PSL, lance une enquête annuelle afin de faire un état des lieux des violences sexistes et sexuelles (VSS) qui ont lieu dans le cadre de l'École (i.e. au sein de celle-ci ou dans des événements liés à la vie de l'École ou impliquant une personne de Mines Paris – PSL).

L'édition 2024 s'est concentrée sur le point de vue des élèves, qui ont pu s'exprimer en tant que victimes et/ou en tant que témoins. Par la suite, si le comité de direction le souhaite, cette enquête pourra être étendue à l'ensemble du personnel Mines/Armines.

Les questions de cette édition concernaient l'année scolaire 2023-2024 mais permettaient aussi aux répondant.e.s de témoigner d'incidents survenus dans les années précédentes, étant donné l'absence d'enquête ces trois dernières années.

Le questionnaire diffusé était adapté de celui de l'Observatoire Étudiant des Violences Sexistes et Sexuelles dans l'Enseignement Supérieur ([Baromètre 2023 des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur](#)).

GARANTIR L'ANONYMAT

Une grande attention a été portée à la confidentialité des données récoltées. Le questionnaire a été réalisé dans le respect de l'anonymat des répondant.es. Les données brutes ont été consultées et traitées par le pôle VSS de FéMINistes, tenu au secret.

Les répondant.e.s avaient la possibilité d'exclure certains membres du pôle pour la lecture de leur réponse, afin qu'un lien (quel qu'en soit la nature) entre un.e répondant.e et un.e membre du pôle ne puisse être un frein à la participation à l'enquête.

Les répondant.es ont de plus été amené.es, après chaque témoignage libre, à donner leur accord ou non pour que celui-ci soit cité dans le rapport détaillé de l'enquête.

Les documents produits à la suite de cette enquête ont été relus par au moins une personne extérieure à l'établissement et au pôle VSS pour en assurer l'objectivité et l'exactitude.

Cette synthèse a été donc relue par Véronique Béchu, experte en lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

RENFORCER LA PRÉVENTION

Les résultats statistiques de l'enquête seront utilisés comme base de données lors de la réunion qualité annuelle visant à recenser et évaluer les dispositifs de prévention et de sensibilisation à Mines Paris – PSL et permettront à FéMINistes et à la direction de l'enseignement d'améliorer conjointement le plan d'action annuel pour poursuivre la lutte contre les VSS au sein de l'établissement.

Les témoignages fournis en réponse libre permettront aussi au pôle VSS et à la direction de l'enseignement de mieux identifier des situations à risques et de mieux déterminer des protocoles pour les éviter à l'avenir.

02



DISPOSITIFS EXISTANTS

DISPOSITIFS POUR PRÉVENIR ET LUTTER

Mines Paris-PSL porte une politique de lutte contre les VSS et les pratiques discriminatoires. Celle-ci s'inscrit dans le cadre des dispositifs déployés par l'Université PSL, et le déploiement de son plan égalité femme-homme.

La lutte contre les VSS au sein de Mines Paris – PSL s'effectue à plusieurs échelles, à travers les dispositifs suivants :

La cellule d'écoute PSL (cev@psl.eu)

Elle est mise à disposition des élèves et du personnel et offre un espace de parole et d'informations. Elle a pour mission de faciliter le signalement des situations de VSS, par les victimes comme les témoins, en proposant une écoute attentive par du personnel formé, des conseils et un accompagnement personnalisé pour les démarches à entreprendre. Des personnels et élèves de l'École y contribuent.

Les modules de prévention

Ces modules sont mis en place par l'École sous la forme d'ateliers obligatoires en début d'année pour tous les élèves du cycle ingénieur civil (IC) 1A et du cycle ingénieur de spécialité énergétique (ISUPFERE). Ils visent à informer sur les différents types de VSS qui existent et les comportements auxquels les élèves peuvent être confrontés, déconstruire les stéréotypes sexistes ainsi que présenter les autres dispositifs de lutte contre les VSS présents au sein de l'École.

Les psychologues de l'École

Deux psychologues reçoivent, en entretien, sur rendez-vous, les élèves de tous les cycles de formation : Ingénieurs civils, Masters, Mastères Spécialisés, Isupfere, Doctorat, Corps des mines (consultations gratuites).

En présentiel : le mardi de 17h30 à 21h30 et le jeudi de 12h15 à 19h. Prise de rendez-vous par mail. Contact : psy-malcor@minesparis.psl.eu

En distanciel : prise de rendez-vous par mail. Contact : psy-mortureux@minesparis.psl.eu

LE PÔLE VSS DE L'ASSOCIATION FéMINistes

Il est composé d'une **douzaine d'élèves** chargés de la mise en place et du suivi de divers dispositifs de **prévention** et de **soutien**.

Ce sont notamment ces élèves qui assurent la **surveillance** relative aux VSS lors des soirées étudiantes, qu'elles se tiennent, à l'École, à la Maison des Mines ou en dehors.

Ils jouent le rôle de référents lors de ces événements et ont pour vocation de vérifier que l'ensemble des personnes respecte la charte VSS (consultable ici : [Dispositifs existants - FéMINistes!](#)) signée en début d'année.

Ce sont des personnes vigilantes qui vérifient l'entièreté des espaces couverts par la soirée au travers de rondes, et qui sont à même d'agir s'ils sont témoins directs ou indirects d'une VSS, notamment grâce à un **protocole** rédigé en amont, et connu de toute l'équipe.

Ces membres sont identifiables pendant les soirées grâce à des **brassards** fluorescents ainsi que des **affiches** collées sur les murs indiquant leurs noms, prénoms, photos et numéros de téléphone (ainsi que ceux de la responsable du pôle VSS).

Des affiches de **sensibilisation** sur le consentement sont également affichées à différents endroits de la Maison des Mines en amont de ces soirées. Un groupe de messagerie avec les membres du pôle VSS existe également pour signaler d'éventuels problèmes.

Tous les membres du pôle sont **formés** en amont pour apprendre à repérer les comportements problématiques et pouvoir intervenir efficacement. Cette formation est financée par Mines Paris – PSL.

Cette année, leur formation a été assurée par l'organisme VSS-Formation en lien avec la Conférence Permanente des Chargés.es de Mission Égalité et Diversité (CPED), qui assure les formations prévues dans le plan d'action VSS du MESR.

FéMINistes en a profité pour que de nombreux représentants associatifs soient également formés, leur permettant ainsi d'acquérir les connaissances nécessaires sur le plan juridique ainsi que de bonnes pratiques pour être à même d'écouter les victimes et de les rediriger vers les ressources appropriées (cellule d'écoute, accompagnement juridique, soutien psychologique...).

03



NOMBRE DE RÉPONSES

NOMBRE DE RÉPONSES ET PROFILS DES RÉPONDANT.E.S

L'enquête a obtenu **208 réponses**, dont 158 complètes.
Les taux de participation par cycle sont recensés ci-dessous :

Formation	Promotion	Nombre de réponses	Taux de réponse correspondant	
Cycle IC	P23	80	62%	26%
	P22	40	23%	
	P21	23	16%	
	P20	28	13%	
ISUPFERE	P23	9	60%	16%
	P22	2	7%	
	P21	1	3%	
Doctorat	-	14	4%	4%
Master	-	-	-	-
Mastères Spécialisés	-	7	3%	3%
Corps des Mines	-	4	9%	9%

En ce qui concerne le genre des répondant.e.s :

- 41% des répondant.e.s sont des femmes, qui représentent 30% des personnes sondées
- 58% des répondant.e.s sont des hommes
- 1% est non-binaire ou en transition vers la non-binarité

Parmi les élèves du cycle IC, 73% résident à la Maison des Mines (aucun.e des répondant.e.s des autres cursus n'a déclaré y résider).

Les répondant.e.s avaient la possibilité de demander à ce que certains membres du pôle VSS ne puissent pas lire leurs réponses en témoignage libre (voire de demander que seule la responsable de pôle puisse les consulter) pour éviter d'éventuels conflits d'intérêt ou s'ils ne sont tout simplement pas à l'aise avec le fait que le pôle entier consulte leur réponse. Certain.e.s ont utilisé de cette option.

04



PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT

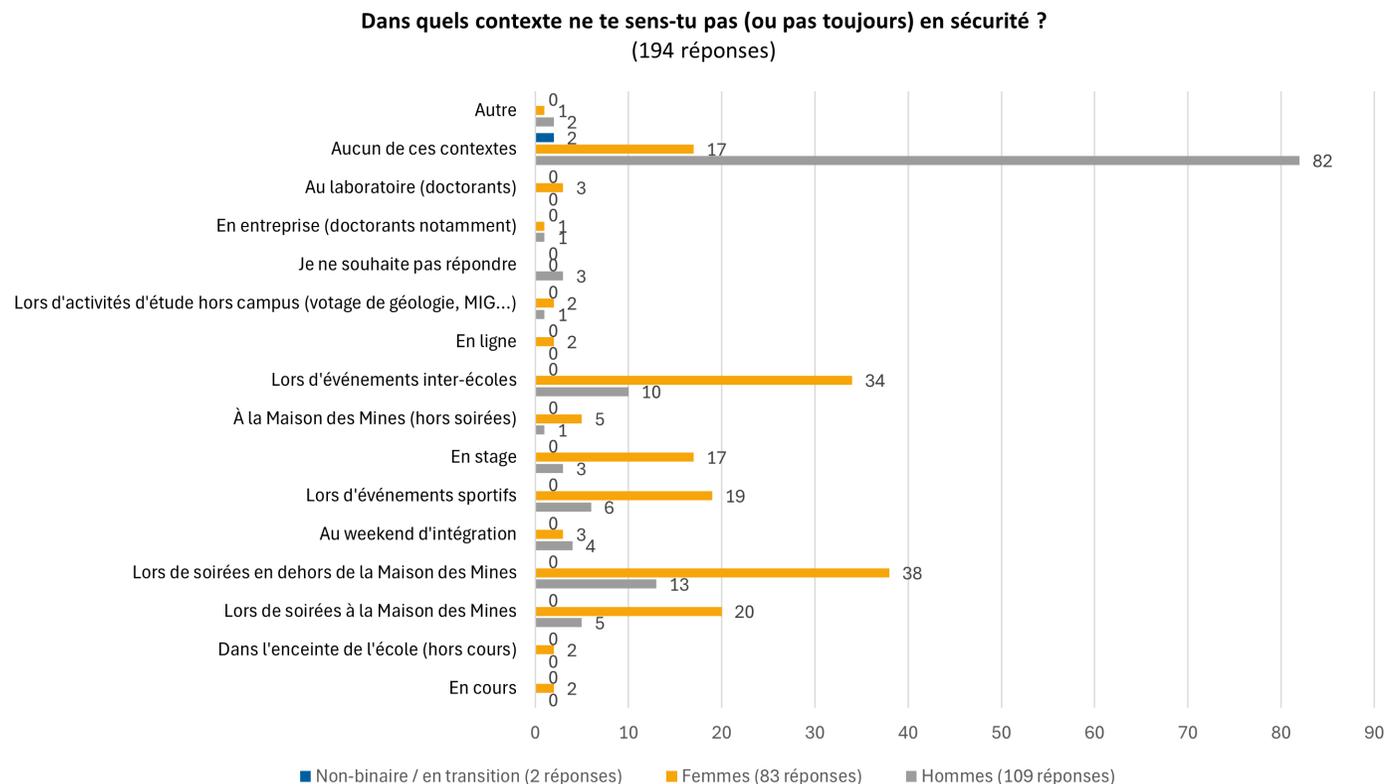
Mines Paris – PSL

PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT MINES PARIS – PSL ET DES DISPOSITIFS EXISTANTS

Sur l'ensemble des répondant.e.s, 74% (respectivement 24%) disent se sentir globalement en sécurité (respectivement plutôt en sécurité) au sein de l'École.

Lorsqu'on s'intéresse aux réponses des femmes spécifiquement, ces proportions deviennent 59% et 40% respectivement.

En effet, les contextes dans lesquels les répondant.e.s se sentent peu en sécurité **varient fortement selon leur genre** :

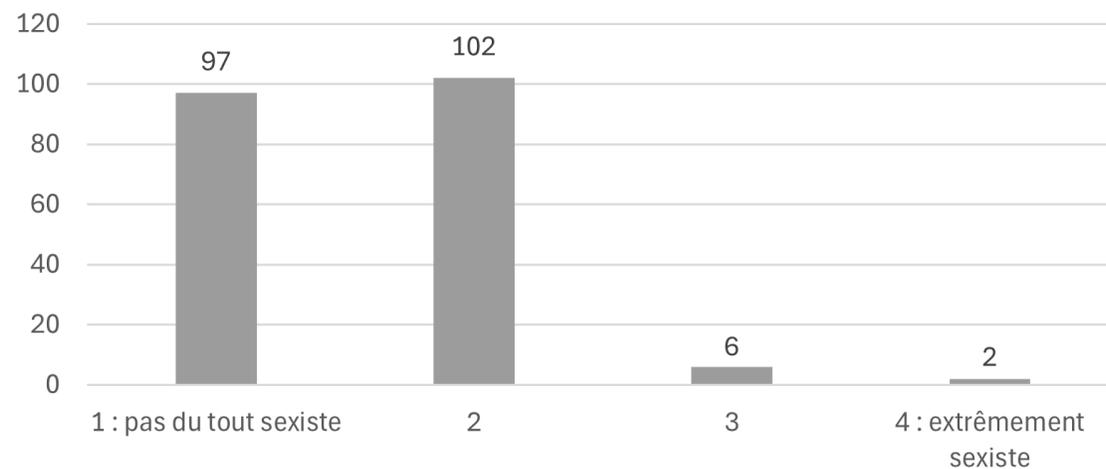


Les principaux contextes propices au sentiment s'insécurité sont :

- Chez les élèves en cycle IC :
 - Les **soirées**, notamment lorsqu'elles ont lieu en dehors de la résidence étudiante (30%)
 - les événements **inter-écoles** (26%)
- Chez les élèves en cycle ISUPFERE : les **soirées** en dehors de la résidence (25%)
- Chez les doctorant.e.s : le **laboratoire** (25%)

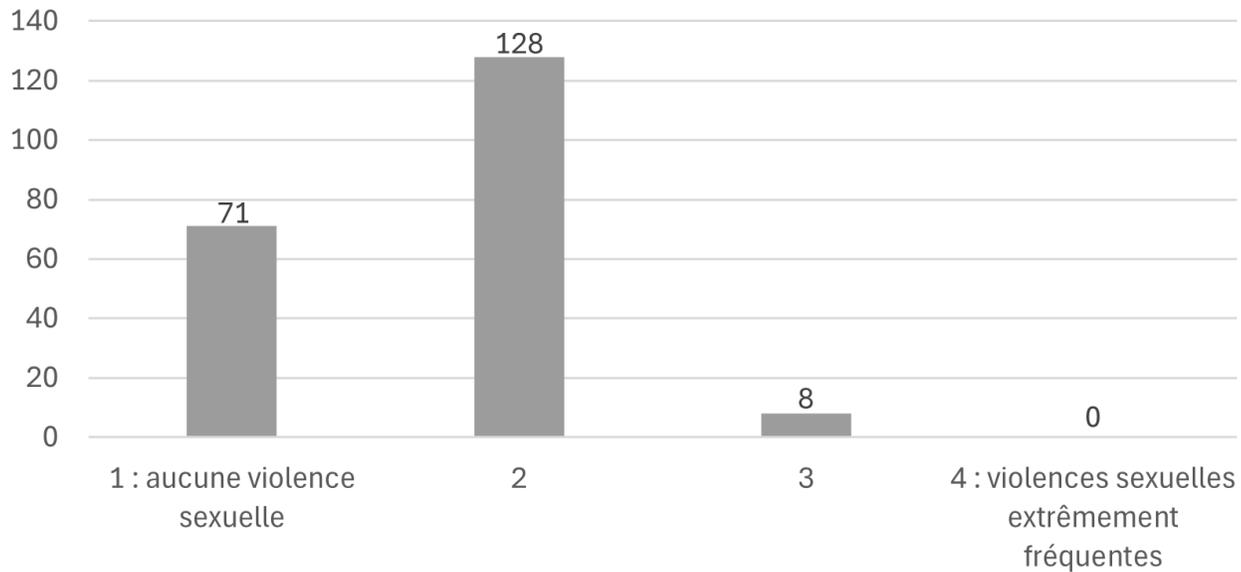
Il faut cependant noter que **la majorité des élèves de ces cursus se sentent en sécurité dans le cadre de l'École**, tous contextes confondus.

Sur une échelle de 1 à 4, décrirais-tu l'environnement d'étude et l'ambiance générale au sein de l'établissement comme sexiste ?



La majorité des répondant.e.s estime le cadre de l'École pas ou peu sexiste et les violences sexistes et sexuelles inexistantes ou peu fréquentes au sein de l'établissement.

Dirais-tu que les violences sexuelles sont fréquentes au sein de l'établissement ?

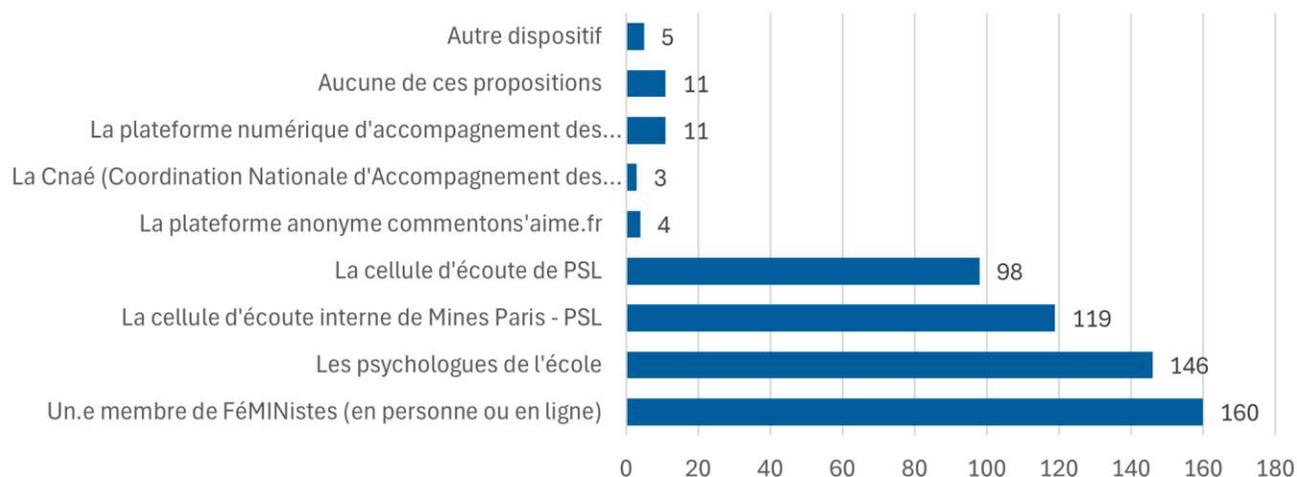


Au sujet de l'intégration, 82% des répondant.e.s en cycle IC et 92% des répondant.e.s en cycle ISUPFERE disent n'avoir ressenti **aucune incitation** à tenir des propos ou commettre des actes sexistes ou sexuels.

Les comportements déplorés dans le cadre de l'intégration sont majoritairement des chants. Certain.e.s répondant.e.s mentionnent aussi quelques élèves essayant de « danser le limousin » en début d'année, pratique interdite et qui disparaît au cours de l'année.

La dernière question de cette partie visait à évaluer la connaissance des élèves concernant les dispositifs existants à Mines Paris – PSL. Voici les réponses sur l'ensemble des répondant.e.s.

Lesquels de ces dispositifs ou interlocuteurs connais-tu pour signaler une VSS ?
(203 réponses)



À ces dispositifs, les élèves des cycles IC et ISUPFERE ont ajouté, à juste titre, certains membres de la direction de l'enseignement (notamment la responsable de la vie associative).

Les élèves des cycles IC et ISUPFERE semblent relativement bien sensibilisé.e.s aux dispositifs internes à Mines Paris – PSL. Ils savent pouvoir s'adresser à :

- une **psychologue** de l'École (75%)
- la **cellule d'écoute** interne de Mines Paris – PSL (60%)
- la **cellule d'écoute** de PSL (51%)
- un.e membre de l'association **FÉMINistes**, qui semble être le premier interlocuteur en cas de VSS pour les élèves de ces cycles (87%)

En revanche, aucun.e répondant.e parmi les élèves en Mastères Spécialisés, Masters et les doctorant.e.s n'a déclaré savoir qu'il pouvait s'adresser à un.e membre de FéMINistes.

05



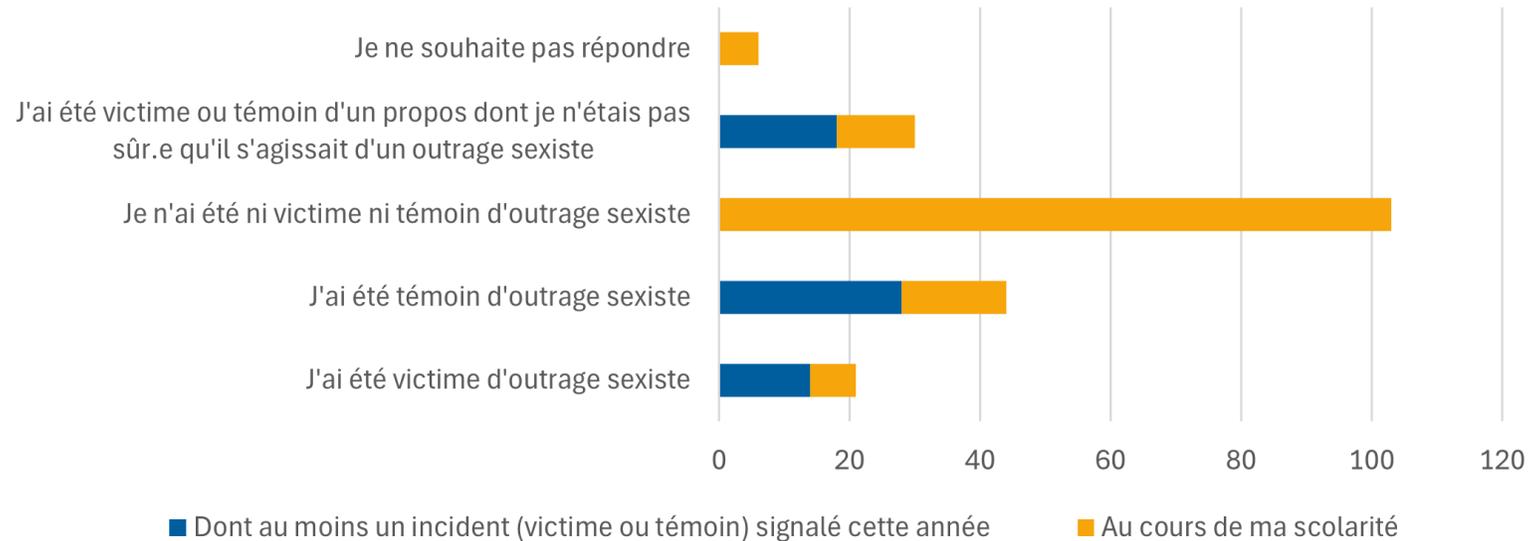
RECENSEMENT DES VSS

au sein de Mines Paris – PSL

OUTRAGE SEXISTE

Définition : fait d'imposer à une personne un propos ou un comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité ou l'expose à une situation pénible (article 621-1 du Code pénal).

Dans le cadre de ta scolarité à Mines Paris - PSL, as-tu été victime ou témoin de propos sexistes ?



OUTRAGE SEXISTE

Les contextes les plus propices à ce genre de propos sont :

- les **soirées** se tenant dans la résidence étudiante (43.24% des répondant.e.s ayant signalé au moins un outrage sexiste dans ce contexte)
- les soirées se tenant en dehors de la résidence (22.97%)
- les **événements sportifs** (24.32%)
- les événements **inter-écoles** (22.97%)

Les commentaires libres font notamment référence au Cartel, tournoi sportif inter-écoles.

Pour les doctorant.e.s, le **laboratoire** semble être l'endroit le plus propice aux propos sexistes.

Les victimes de ces propos sont majoritairement des **femmes** (80.95%) et les auteurs uniquement (58.11%) ou majoritairement (35.14%) des **hommes**. Dans la majorité des cas rapportés, ces propos ont été tenus par des **élèves** (de Mines Paris – PSL ou d'autres écoles).

Ces propos sont **peu signalés** par les victimes ou les témoins, mis à part à leur entourage.

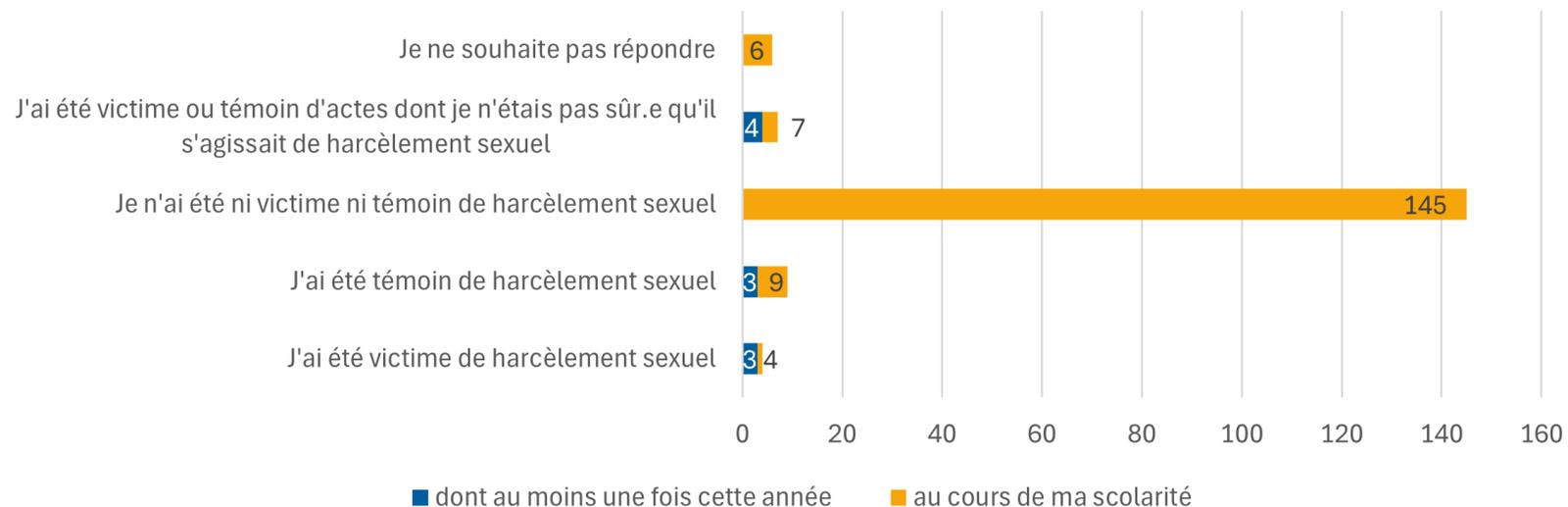
64% des personnes dans les cas « victime », « témoin » ou « incertain.e » ont fait au moins un signalement durant l'année scolaire.

À noter que quelques répondant.e.s ont signalé dans la section « outrage sexiste » des faits qui relèvent plutôt du domaine de l'agression sexuelle selon les descriptions qu'ils en ont faits en témoignage libre.

HARCÈLEMENT SEXUEL

Définition : fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soient créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante (article 222 33 du Code pénal).

Dans le cadre de ta scolarité à Mines Paris - PSL, as-tu été victime ou témoin de harcèlement sexuel ?



HARCÈLEMENT SEXUEL

Les principaux contextes dans lesquels se produit ce (potentiel) harcèlement comprennent :

- les **soirées** dans la résidence étudiante (pour 40% des personnes s'étant déclarées potentiellement victimes ou témoins de harcèlement sexuel)
- la **résidence étudiante** en dehors du contexte de soirée (30%)
- les soirées en dehors de la résidence (25%)
- les **stages** (15%)

L'ensemble des victimes qui se sont déclarées sont des **femmes**. Les auteurs sont de genre uniquement (80%) ou majoritairement (10%) **masculin**, avec seulement un cas d'harceuse. Dans la majorité des cas rapportés, le/la harceur.se est **un.e élève de la même promotion que la victime**.

Les victimes et témoins de potentiel harcèlement sexuel l'ont **signalé dans 60% des cas**, généralement à leur **entourage** (40%) et à des membres de **FÉMINISTES** (20%), voire ont confronté leur harceur directement (20%).

La moitié des personnes dans les cas « victime », « témoin » ou « incertain.e » ont fait au moins un signalement durant l'année scolaire.

EXHIBITION SEXUELLE

Définition : action qui consiste à dévoiler en public sa nudité, en montrant ses attributs sexuels ou en commettant un acte à caractère sexuel. D'après l'article 222-32 du Code pénal, même en l'absence d'exposition d'une partie dénudée du corps, l'exhibition sexuelle est constituée si elle imposée à la vue d'autrui, dans un lieu accessible aux regards du public, la commission explicite d'un acte sexuel, réel ou simulé.

En ce qui concerne l'exhibition sexuelle, la différence entre victime et témoin réside dans l'intention de l'agresseur.

Dans le cadre de ta scolarité à Mines Paris - PSL, as-tu été victime ou témoin d'exhibition sexuelle ?



EXHIBITION SEXUELLE

Les principaux contextes dans lesquels ont lieu ces actes sont :

- les **soirées** au sein de la résidence (61% des potentiel.le.s victimes ou témoins signalent au moins un acte d'exhibition sexuelle dans ce contexte)
- les soirées en dehors de la résidence (29%)
- le **weekend d'intégration** des 1A (46%)
- les **événements sportifs** (27%)
- les événements **inter-écoles** (29%)

Les **hommes** représentent 52% des victimes et 68.42% des témoins. À noter que la différence entre victime et témoin dans le cas de l'exhibition sexuelle est subtile : elle était comprise par la plupart des répondant.e.s mais n'était pas explicitée dans l'énoncé de l'enquête.

Les auteurs des actes d'exhibition rapportés par les répondant.e.s sont :

- des **élèves** majoritairement
 - de Mines Paris – PSL (97% des victimes ou témoins rapportent au moins un cas commis par un élève de l'École)
 - ou d'autres écoles (20%)
- de genre uniquement (80%) ou majoritairement (19%) **masculin**

71% des victimes et témoins d'exhibition sexuelle disent ne pas avoir signalé ces actes. Parmi eux, 69% estimaient ne pas avoir été affectés par cet acte, d'autres ont dit ne pas s'être rendus compte de la gravité de l'acte au moment où il s'est produit. Les répondant.e.s ayant signalé les faits se sont adressé.e.s à des membres de leur **entourage**, à des membres de **FÉMINISTES** ou à l'organisation du Cartel dans les cas concernés.

40% des personnes dans les cas « victime », « témoin » ou « incertain.e » ont fait au moins un signalement durant l'année scolaire.

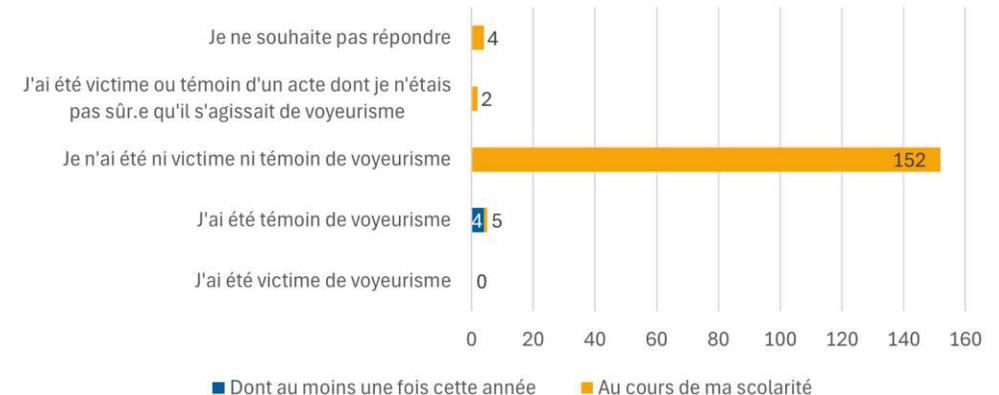
VOYEURISME ET UPSKIRTING

Définitions :

Voyeurisme : usage de tout moyen visant à observer les parties intimes d'une personne à son insu et sans son consentement, dès lors que celles-ci sont cachées par des habits ou la présence de la victime dans un lieu clos (article 226-3-1 du Code pénal).

Upskirting (ou captation d'images impudiques) : issu d'un mot anglais « upskirt » qui signifie « sous la jupe ». Bien que ce délit soit défini de la même manière par l'article du code pénal ci-dessus, le terme a été créé notamment en référence aux actes de photographier des femmes sous leur jupes, dans les transports notamment, sans leur consentement.

Dans le cadre de ta scolarité à Mines Paris - PSL, as-tu été victime ou témoin de voyeurisme ?



Sur les 5 témoins de voyeurisme, 4 ont rapporté un incident ayant eu lieu durant cette année scolaire et 3 ont rapporté que l'acte était accompagné d'une prise de photo ou de vidéo. Ces incidents ont eu lieu à la **Maison des Mines** et ont été **signalés** auprès de **FÉMINistes**, de la **direction de l'enseignement** ou de la **direction de Mines Paris – PSL**.

PORNODIVULGATION

***Définition** : fait de rendre publics, sans le consentement de la victime, des images ou propos à caractère érotique échangés dans un cadre privé (article 226-1 du Code pénal). Aussi couramment appelé revenge porn.*

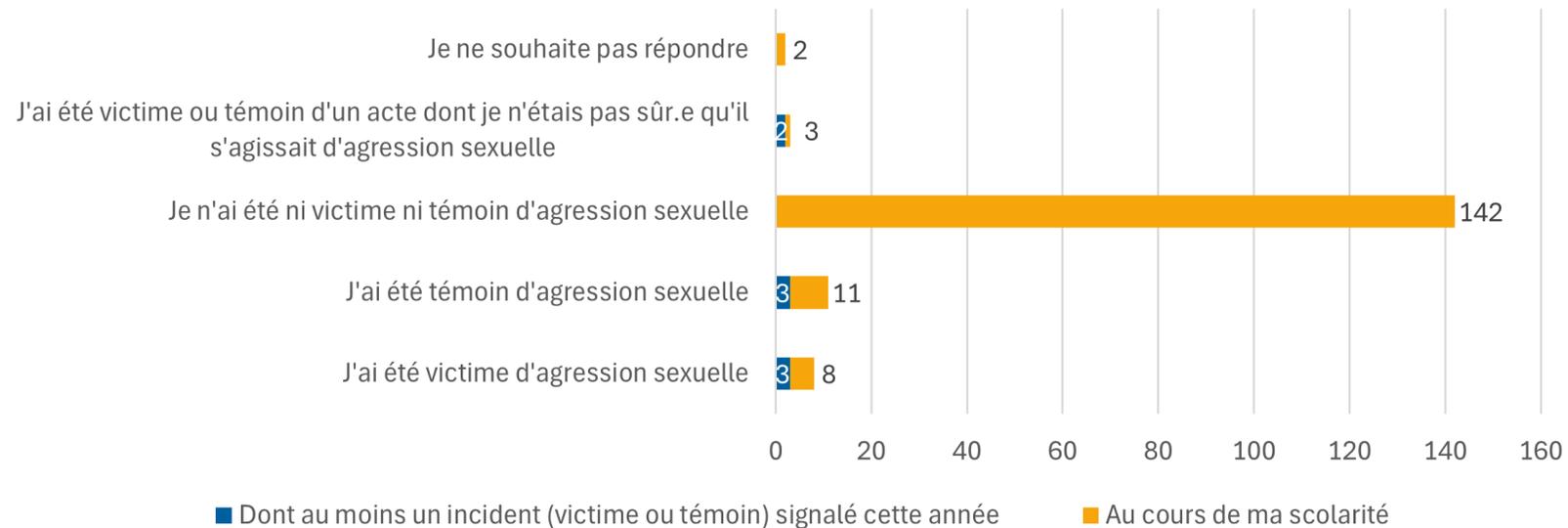
Sur 161 répondant.e.s, **aucun.e ne s'est déclaré.e victime** de pornodivulgation et **3 se sont déclaré.e.s témoin** de pornodivulgation, dont au moins un événement durant l'année scolaire. Les auteurs étaient des élèves de genre **masculin**, qui étaient des **connaissances ou ami.e.s** des personnes témoignant.

À noter que l'une des personnes s'étant déclarée témoin **ne peut être considérée comme tel** légalement selon son témoignage en réponse libre, n'ayant pas vu les photos ou les conversations partagées et n'étant donc pas en mesure de confirmer le caractère sexuel de leur contenu.

AGRESSION SEXUELLE

Définition : toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise (article 222 22 du Code pénal).

Dans le cadre de ta scolarité à Mines Paris - PSL, as-tu été victime ou témoin d'agression sexuelle ? (161 réponses)



AGRESSION SEXUELLE

Les contextes les plus propices à ces actes sont les **soirées** se tenant dans la résidence étudiante (65% des répondant.e.s ayant signalé au moins une agression dans ce contexte) ou à l'extérieur (41%).

Les **femmes** représentent :

- 63% des répondant.e.s disant avoir été victimes d'agression
- 2/3 des répondant.e.s n'étant pas sûr.e.s de pouvoir qualifier ce qu'ils ont vécu ou vu d'agression sexuelle

Les agresseur.se.s ou agresseur.se.s présumé.e.s sont très majoritairement des **hommes**. En effet, les répondant.e.s ont identifié leurs agresseur.se.s comme de genre :

- Masculin uniquement (pour 88% des répondant.e.s)
- Masculin majoritairement (6%)
- Féminin (6%)

Le cas le plus fréquent est celui d'un.e agresseur.se qui est **une connaissance ou un.e ami.e de la victime**, souvent de la même promotion qu'elle. 3 personnes rapportent cependant avoir été victimes ou témoins d'agression sexuelle par des intervenants externes à Mines Paris – PSL.

AGRESSION SEXUELLE

Ces agressions sexuelles sont majoritairement signalées par les répondant.e.s à **leur entourage**, ainsi qu'à des membres de **FÉMINistes**, mais aussi à la **cellule d'écoute PSL**, aux **psychologues** et à la **direction de l'enseignement**. Des **procédures judiciaires** ont été entamées par 2 des répondant.e.s (pour des faits antérieurs à cette année).

Les victimes et témoins disent avoir ressenti, suite à une agression sexuelle :

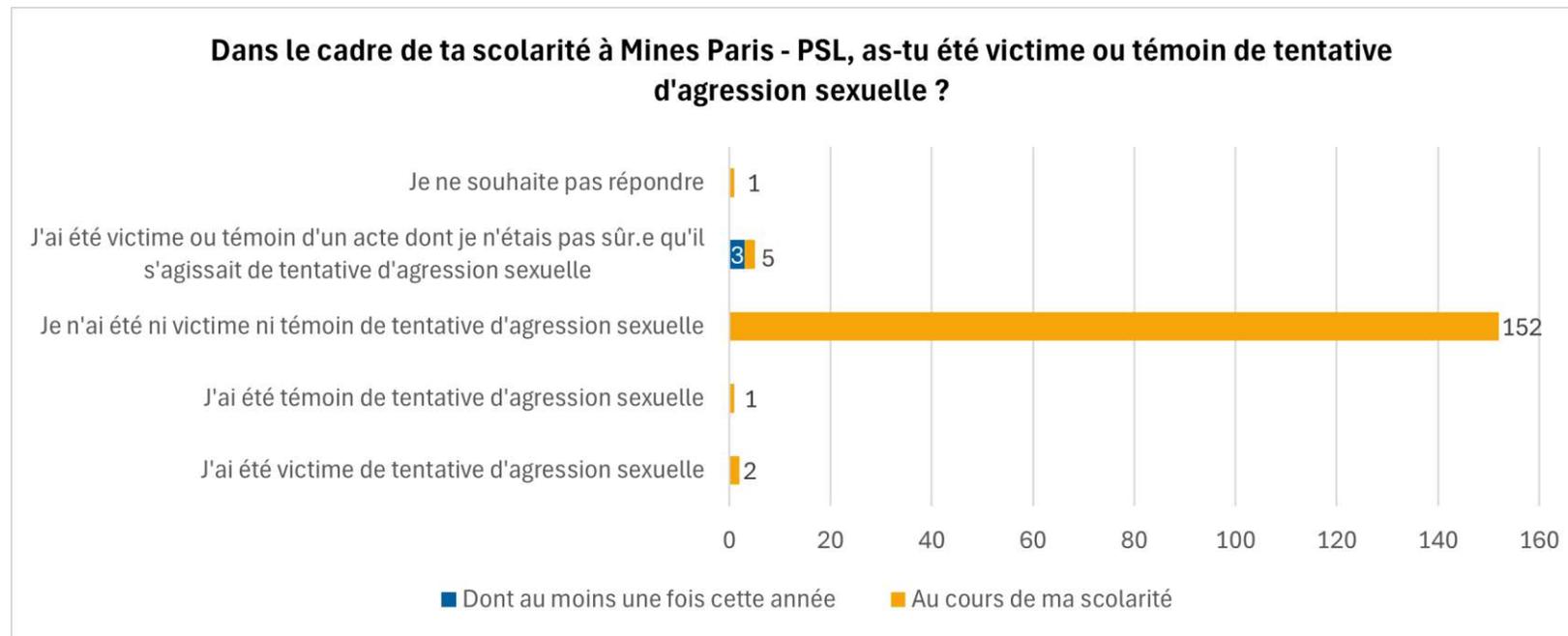
- De la colère (56%)
- De la honte (44%)
- De la culpabilité (38%)
- De la tristesse (31%)

Certain.e.s répondant.e.s (13%) rapportent des **conséquences importantes sur leur santé mentale ou leurs relations** avec leurs camarades ou leurs ami.e.s.

35% des personnes dans les cas « victime », « témoin » ou « incertain.e » ont fait au moins un signalement durant l'année scolaire.

TENTATIVE D'AGRESSION SEXUELLE

Définition : L'article 222-31 du Code pénal prévoit que la tentative d'agression sexuelle est punie des mêmes peines que l'agression sexuelle. La personne qui tente de commettre une agression sexuelle est donc réputée auteure, même si elle n'y est pas parvenue. Il y a tentative d'agression sexuelle si l'auteur-e a essayé d'agresser la victime mais n'y est pas parvenu-e en raison d'un élément indépendant de sa volonté (la victime s'est défendue, une tierce personne est intervenue...).



TENTATIVE D'AGRESSION SEXUELLE

Sur 7 répondant.e.s s'étant déclaré.e.s comme au moins potentiellement victime ou témoin d'une tentative d'agression sexuelle, 3 ont rapporté au moins un fait s'étant déroulé cette année.

Les 2 victimes étaient des **femmes** et les auteurs dénoncés tous des **élèves masculins**, de Mines Paris – PSL ou d'autres écoles. Ces faits ont eu lieu en grande majorité lors de **soirées**.

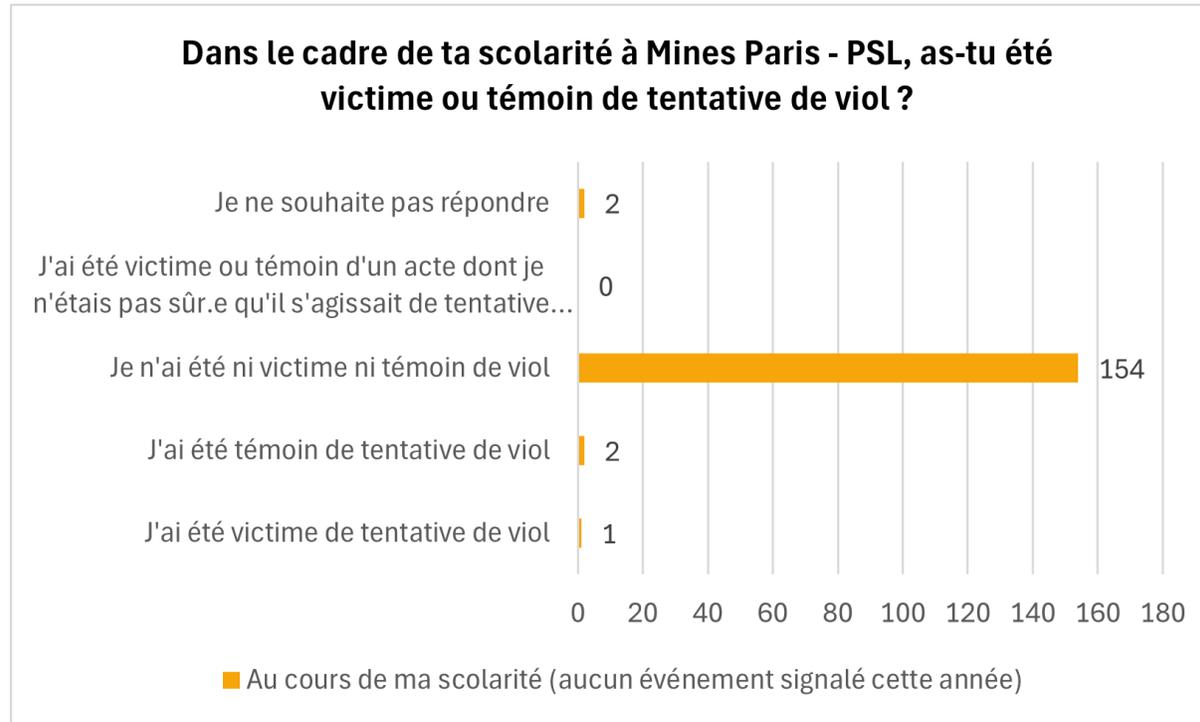
VIOL

Définition : tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur-e par violence, contrainte, menace ou surprise (article 222-23 du Code pénal).

Sur 160 répondant.e.s, un.e seul.e a déclaré.e avoir été victime de viol et aucun.e ne s'est déclaré.e témoin. Le fait rapporté par la victime a eu lieu antérieurement à cette année scolaire. L'agresseur était un partenaire de la victime. Celle-ci a signalé les faits à **son entourage**, à l'**équipe enseignante** et à une **psychologue** de l'École.

TENTATIVE DE VIOL

Définition : Comme pour les tentatives d'agression sexuelle, le code pénal prévoit que viols et tentatives de viol constituent des crimes sanctionnés des mêmes peines devant la Cour d'assises.



TENTATIVE DE VIOL

Tous les faits rapportés ont eu lieu **avant le début de cette année scolaire**. Ils ont eu lieu lors de **soirées**. La victime et les témoins sont des **femmes**.

À noter que l'une des personnes s'étant déclarée témoin ne peut être considérée comme tel mais a plutôt joué un rôle de confident.e auprès de la victime selon sa réponse en témoignage libre.

Les agresseurs sont exclusivement des **élèves masculins** de Mines Paris – PSL, qui **connaissaient les victimes**.

La victime n'a signalée cette tentative de viol **qu'à son entourage**.

Une confidente ayant signalé cette tentative de viol à la **direction de l'enseignement** déclare, qu'à sa connaissance, la mise en place de mesures concrètes aurait pris du temps.

06



POURSUITES JUDICIAIRES

Avis et pistes d'amélioration

POURSUITES JUDICIAIRES

Sur 157 répondant.e.s, seul.e.s 3 ont déclaré avoir entamé des **poursuites judiciaires** pour des violences sexistes et sexuelles au cours de leur vie. 9 n'ont pas souhaité répondre à la question.

Les personnes ayant subi des VSS au cours de leur vie mais n'ayant pas entamé de poursuites judiciaires expliquent souvent qu'elles ne considéraient pas les faits assez graves pour porter plainte (pas assez graves pour pénaliser l'agresseur.euse ou pas assez graves pour s'ennuyer avec des procédures judiciaires). D'autres ont mentionné le caractère fastidieux ou infructueux des démarches.

AVIS DES RÉPONDANT.E.S SUR LES DISPOSITIFS EXISTANTS

Au sujet de la qualité des dispositifs mis en place par Mines Paris – PSL :

- 18% des répondant.e.s ont dit avoir du mal à se prononcer sur la qualité des dispositifs (n’y ayant pas eu recours ou ayant reçu peu d’informations à leur sujet)
- 37% des répondant.e.s estiment ces **dispositifs suffisants**
- 34% les estiment **suffisants en théorie mais mal exécutés en pratique**

De même, les modules de prévention mis en place par Mines Paris – PSL à la rentrée sont considérés :

- **pertinents** par 41% des répondant.e.s
- **pertinents mais de qualité variable selon les intervenants** par 37% des répondant.e.s

3 personnes ont témoigné de leur propre expérience avec la cellule d’écoute interne de Mines Paris – PSL et ont rapporté une **expérience positive**.

En revanche, 3 autres répondant.e.s ont dit avoir une **image négative** d’une des psychologues de l’École.

PISTES D'AMÉLIORATION POUR LA PROCHAINE ENQUÊTE

La principale piste d'amélioration proposée par les répondant.e.s consiste à mieux définir ce qui est entendu par le mot « témoin » et à proposer une case « confident.e » pour leur permettre de rapporter des faits dont ils ont été confident.e.s sans être témoins.

Il pourrait aussi être intéressant de chercher à inclure dans le spectre de l'enquête des actes comme le *stealth* (retrait sans consentement du préservatif) qui ne sont pas encore communément inclus dans la législation.

Enfin, avec la démocratisation de l'intelligence artificielle, de plus en plus de personnes voient leurs photos et vidéos volées et transformées en contenus pornographiques, puis diffusées. Il serait donc aussi pertinent de sensibiliser et d'interroger les répondant.e.s au sujet de ces deepfakes pornographiques.

PISTES D'AMÉLIORATION DES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LES VSS À MINES PARIS – PSL

Les témoignages des répondant.e.s montrent une amélioration de la prise en charge des victimes et des initiatives de sensibilisation, du côté de la direction de l'enseignement comme du côté de FéMINistes. Il reste cependant évidemment une marge d'amélioration.

24 % des répondant.e.s ont dit avoir découvert certains types de VSS ou réalisé que certains comportements étaient des VSS grâce à cette enquête.

Par ailleurs, certains témoignages en réponse libre montraient une confusion de certains types de VSS par certain.e.s répondant.e.s, malgré le rappel des définitions au début de chaque section.

Il convient donc d'**intensifier la communication** afin de continuer à éduquer les élèves sur le sujet. Cela passe entre autres par la réalisation de cette enquête de manière annuelle et par la communication par FéMINistes. Pour cette raison, l'association a notamment mis en place une **campagne d'affichage** autour du consentement pour la rentrée 2024.

PISTES D'AMÉLIORATION DES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LES VSS À MINES PARIS – PSL

Concernant les modules de prévention mis en place en début d'année scolaire, le pôle VSS a assisté aux ateliers de sensibilisation de la nouvelle promotion du cycle IC afin de s'assurer qu'ils étaient le mieux adaptés possible au contexte et aux élèves de l'École.

Par ailleurs, ces modules ne sont pas proposés dans leur intégralité à tous les élèves à leur arrivée à l'École (c'est notamment le cas des élèves en cycle ISUPFERE), ce que regrettent beaucoup d'entre eux.elles.

Par ailleurs, les **dispositifs** de lutte contre les VSS semblent assez peu connus des élèves de Mastères Spécialisés et des doctorants. Il convient donc de **les faire mieux connaître de ces étudiant.e.s.**

De manière générale, l'association FéMINistes souhaite que toutes les ressources, internes et externes à Mines Paris – PSL, soient plus facilement accessibles aux élèves et s'engage à les mettre en avant sur son site ([Féministes | Mines Paris - PSL](#)).

PISTES D'AMÉLIORATION DES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LES VSS À MINES PARIS – PSL

Le pôle VSS cherche aussi à
continuellement améliorer la
surveillance lors des soirées.

Les formations reçues en fin d'année scolaire avaient pour but de continuer à nourrir cette réflexion et de permettre au pôle de rédiger des protocoles de surveillance plus complets.

Enfin, Mines Paris – PSL étant organisatrices de l'édition 2025 du **Cartel**, une grande attention sera portée à la prévention et à la gestion des violences sexistes et sexuelles.

Plusieurs membres de l'association organisatrice du Cartel ont participé aux formations qui se sont tenues en cette fin d'année scolaire et le pôle de FéMINistes participe activement à la gestion des VSS dans le cadre de l'événement.